

MÉTRO (LYON) 22-5-2008

Protestation En slip contre la pub



Des membres du collectif antipub des Débouonneurs se sont déshabillés hier soir à Lyon pour dénoncer l'excès de publicités à caractère dénudé et sexiste. Ils s'étaient réunis en sous-voitures devant un panneau publicitaire place de la Croix-Rouge (7^e arr.), puis devant un abribus boulevard de la Croix-Rouge (7^e arr.).

LE PROGRÈS 9-12-2007

2^e Arrondissement

Le Progrès 9/12/07

Démonstration anti-pub rue la République

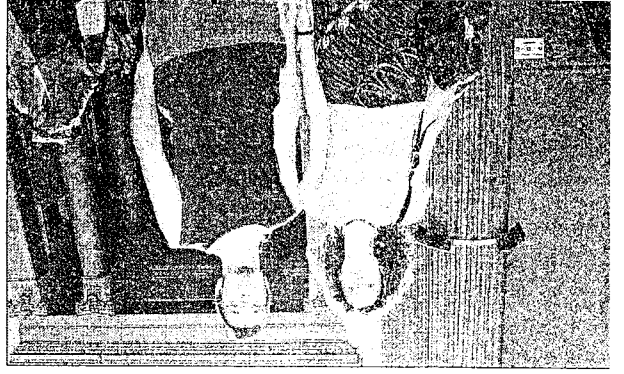
HIER, en début d'après-midi, le collectif des « Débouonneurs de Lyon », plus habitué à démonter des succettes publicitaires, a dévotement défilé devant la Fnac, anciennement Le Progrès, des centaines de prospectus. Sous une pluie de papiers, ses membres ont dénoncé pêle-mêle, « gaspillage », « société de consommation », « pollution » et « coûts générés par l'incinération ». Détail de taille : ils ont ensuite ramassé le tout, bien contents de trouver à proximité une grosse poubelle grise.



Sous une pluie de papiers, ses membres ont dénoncé pêle-mêle, « gaspillage » et « société de consommation »

/ Photo Sophie Majou

- LE PROGRÈS (12-6-2008)
Le Progrès
12/06/08
> COUR D'APPEL DE LYON
peine d'amende pour deux membres
du collectif des débouonneurs



Les membres anti-pub du collectif réclament une réduction

de l'affichage publicitaire / Arnaud Guiguitant

Un appel de Lyon a condamné hier Bertille D. et Raphaël C. à deux cents euros d'amende pour avoir dégradé un panneau publicitaire, en marge d'une manifestation du collectif des débouonneurs le 7 janvier 2007 cours Vitton (Lyon 6^e). L'arrêt de la cour est conforme à la précédente condamnation, prononcée l'an dernier par le tribunal de Lyon. A la sortie du palais de justice, Bertille, 29 ans, a critiqué la bombe de peinture utilisée pour la manifestation. « Ce jugement est contraire à la justice, elle n'a pas omis notre combat. Elle n'a pas pris en compte la pollution et le gaspillage de la publicité d'un abribus. »

A. G.